

Comptes annuels

ASS AFNIC

Immeuble International
2, rue Stephenson

78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

Exercice clos le : 31 Décembre 2007

APE : 723Z

SIRET : 414 757 567 00022

SELARL DVA
3 RUE PETIGNY

Tél : 01 30 97 08 78

78000 VERSAILLES

Fax : 01 30 97 08 79

Comptes annuels

ASSO - Bilan actif

ASSO - Bilan passif

ASSO - Compte de résultat

BILAN ACTIF

	31/12/2007			31/12/2006
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaire	91 270	60 169	31 102	7 020
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	693 284	453 001	240 284	220 578
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	54 756		54 756	51 890
TOTAL (I)	839 310	513 169	326 141	279 488
Comptes de liaison				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	8 916		8 916	15
Créances d'exploitation (3)				
Créances usagers et comptes rattachés	967 210	13 796	953 414	868 376
Autres créances	272 940		272 940	67 260
Valeurs mobilières de placement	3 741 751	3 251	3 738 499	3 508 528
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	282 858		282 858	391 874
Charges constatées d'avance (3)	157 496		157 496	131 984
TOTAL (II)	5 431 170	17 047	5 414 123	4 968 037
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	6 270 480	530 216	5 740 264	5 247 525
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an				
(3) dont à plus d'un an				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisé par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF

		31/12/2007	31/12/2006
		Net	Net
FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres			
Fonds associatifs sans droit de reprise			
<i>Dont legs et don. avec contrepartie d'actifs immo., subv. d'invest. affectés à des biens renouvelables</i>			
Ecarts de réévaluation			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		2 953 421	2 841 971
Report à nouveau		747 756	418 663
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)		-1 003 892	440 543
Autres fonds associatifs			
Fonds associatifs avec droit de reprise			
Résultats sous contrôle des tiers financeurs			
Ecarts de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées		17 554	4 141
Droits des propriétaires (Commodat)			
TOTAL (I)		2 714 840	3 705 318
Comptes de liaison (II)			
PROVISIONS			
Provisions pour risques		400 000	416 762
Provisions pour charges			
TOTAL (III)		400 000	416 762
FONDS DEDIES			
Sur subventions de fonctionnement			
Sur autres ressources			
TOTAL (IV)			
DETTES (1)			
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières divers (3)			
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		504 612	408 749
Dettes fiscales et sociales		687 743	687 603
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		27 334	4 139
Autres dettes		30 203	24 955
Produits constatés d'avance (1)		1 375 532	
TOTAL (V)		2 625 424	1 125 445
Ecarts de conversion passif			
TOTAL GENERAL (I à VI)		5 740 264	5 247 525
(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		2 625 424	1 125 445
(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)			
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque			
(3) dont emprunts participatifs			
ENGAGEMENTS DONNES			

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2007	31/12/2006
	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Prestations de services	3 670 152	5 224 208
MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION	3 670 152	5 224 208
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		60 540
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	20 476	25 577
Collectes		
Cotisations	528 415	525 043
Autres produits	34	979
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	4 219 077 (I)	5 836 346
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)		
Autres achats et charges externes (2)	2 109 724	2 006 649
Impôts, taxes et versements assimilés	156 084	151 905
Salaires et traitements	1 877 459	1 670 441
Charges sociales	1 102 015	1 041 549
Autres charges de personnel		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	76 040	77 514
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		17 275
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Autres charges	14 359	10 435
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3)	5 335 681 (II)	4 975 769
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	(I-II)	860 577
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Excédent attribué ou déficit transféré	(III)	
Déficit supporté ou excédent transféré	(IV)	
PRODUITS FINANCIERS		
De participations (4)		
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)		
Autres intérêts et produits assimilés (4)	116 719	65 683
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		10 332
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	(V)	76 015
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 909	342
Intérêts et charges assimilées (5)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	(VI)	342
2 - RESULTAT FINANCIER	(V-VI)	75 673
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	(I-II+III-IV+V-VI)	936 250

COMPTES DE RESULTAT

		31/12/2007	31/12/2006
		Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion		44 236	100 408
Sur opérations en capital			
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		18 884	10 983
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	(VII)	63 121	111 390
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion		55 525	3 338
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions		19 194	405 976
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	(VIII)	74 719	409 314
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	(VII-VIII)	- 11 598	- 297 923
Impôts sur les bénéfices	(IX)	- 10 500	197 784
TOTAL DES PRODUITS	(I+III+V+VII)	4 398 917	6 023 751
TOTAL DES CHARGES	(II+IV+VI+VIII+IX)	5 402 809	5 583 208
5 - SOLDE INTERMEDIAIRE		-1 003 892	440 543
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs			
- Engagements à réaliser sur ressources affectées			
6 - EXCEDENT OU DEFICIT		-1 003 892	440 543
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont redevances sur crédit-bail mobilier			
dont redevances sur crédit-bail immobilier			
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(4) dont produits concernant des entreprises liées			
(5) dont intérêts concernant des entreprises liées			
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Produits			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
TOTAL			
Charges			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			

Annexe

Règles et méthodes comptables
Faits caractéristiques
Engagements hors bilan
Ventilation du chiffre d'affaires net
Immobilisations
Amortissements
Provisions inscrites au bilan
Etat des échéances, créances et dettes
Produits à recevoir
Détail des produits à recevoir
Charges à payer
Détail des charges à payer
Produits et charges constatés d'avance

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983 - PCG article 531-1)

Les comptes annuels sont établis conformément à la réglementation française en vigueur et notamment aux principes et méthodes du Plan Comptable Général 1999 (règlement n°99-03 du 29 avril 1999 du Comité de la Réglementation Comptable) modifié par les règlements de 1999 à 2005.

Ainsi, les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques, en conformité des dispositions de l'article L123-18 du Code de commerce.

Dans les paragraphes qui suivent, sont précisés, pour chaque élément significatif, le mode d'application de la méthode du coût historique ou en soulignant, le cas échéant, les dérogations qui y sont apportées.

1) ACTIFS IMMOBILISES :

1.1) Méthode d'évaluation des actifs immobilisés :

1.1.1) Immobilisations non décomposables :

L'ensemble des immobilisations de l'AFNIC non décomposables.

1.1.2) Immobilisations décomposables :

L'AFNIC ne possède aucune immobilisation décomposable.

1.2) Méthode d'amortissement des actifs immobilisés :

1.2.1) Immobilisations non décomposables :

Le décret 2005-1757 du 30 novembre 2005 et le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n°2005-09 du 3 novembre 2005 ont prévus des mesures d'assouplissement pour les PME et certaines associations en matière d'amortissement.

Ainsi, les entités juridiques n'atteignant pas deux des trois seuils suivants :

- Total Bilan : 3 650 000 euros
- Montant net du Chiffre d'Affaires : 7 300 000 euros
- Nombre moyen de salariés : 50

sont autorisées, dans leur comptes individuels, à retenir, pour leurs immobilisations non décomposables, la durée d'usage, au lieu de la durée réelle d'utilisation, pour leur plan d'amortissement.

Dans le cadre de la convergence du Plan Comptable Général vers les nouvelles règles IAS IFRS relatives aux actifs, l'entité juridique a souhaité bénéficier de la mesure d'assouplissement précitée. Ainsi, les durées réelles d'utilisation sont égales aux durées d'usage. Dans ce cadre, le tableau ci-dessous synthétise les méthodes et les durées d'amortissement.

Nature	Méthode	Durée
Logiciels	Linéaire	4 ans
Agencements, Aménagements divers	Linéaire	10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Dégressif	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

En ce qui concerne les amortissements des logiciels, des dotations ou reprises sur amortissements dérogatoires comptables sont enregistrées pour tenir compte d'une durée fiscale d'amortissement sur 12 mois et d'une durée comptable d'amortissements sur 48 mois.

1.2.2) Immobilisations décomposables :

L'AFNIC n'ayant aucune immobilisation décomposable, ni la méthode rétrospective, ni la méthode prospective n'ont été mis en oeuvre.

2) CREANCES :

2.1) Méthode de provisionnement des créances :

Les créances douteuses ou litigieuses sont provisionnées pour dépréciation selon la méthode suivante :

- Créance dont le prestataire a résilié son adhésion ou si son compte est bloqué : provision égale à 100 % de la créance,
- Impayé dont l'échéance est antérieure au 30 septembre de l'exercice : provision égale à 50 % de la créance,
- Impayé dont l'échéance est comprise entre le 1er octobre et le 31 décembre de l'exercice : provision égale à 30 % de la créance.

2.2) Créances irrécouvrables :

Les créances définitivement impayées suite à une ouverture et/ou une clôture de liquidation, sont comptabilisées en charges au poste "créances irrécouvrables".

3) VALORISATION DES GRATUITES ET DU BENEVOLAT :

Les valorisations des contributions volontaires qui présentent un caractère significatif font l'objet d'une information dans l'annexe portant sur leur nature et leur importance. Ces contributions volontaire correspondent au bénévolat et aux gratuits dont a bénéficié l' Association.

Au titre de l'exercice 2007, il n'y a eu aucune mise à disposition gratuite ou participation de bénévoles au sein de l'association.

Les temps d'intervention des Membres du Conseil d'Administration de l'AFNIC ne sont pas rémunérés, la valorisation de ces interventions n'est pas calculée.

FAITS CARACTERISTIQUES

1) EVOLUTION DE LA FACTURATION DE LA MAINTENANCE :

Par décision du Conseil d'Administration, en date du 27 octobre 2006, les modalités de facturation de la maintenance, sont passées de l'année civile à la date anniversaire.

Ces nouvelles modalités de facturation de la maintenance ont pris effet à compter du 1er janvier 2007, induisant la comptabilisation, au 31 décembre 2007, de produits constatés d'avance, d'un montant de 1 375 532 euros.

<i>Impact sur les Produits d'exploitation</i>	31/12/2007	31/12/2006
Montant Net des Produits d'Exploitation	3 670 152 euros	5 224 208 euros
Produits constatés d'avance	1 375 532 euros	0 euros
Montant Net des Produits d'Exploitation Retraités	5 045 684 euros	5 224 208 euros

<i>Impact sur le Résultat</i>	31/12/2007	31/12/2006
Montant du Résultat	- 1 014 392 euros	440 543 euros
Produits constatés d'avance	+ 1 375 532 euros	0 euros
Economie Impôts sur les Sociétés	- 123 026 euros	0 euros
Montant du Résultat Retraité	238 114 euros	440 543 euros

2) CREDIT D'IMPOT RECHERCHE :

L'AFNIC, effectuant des dépenses de recherche et de développement, a souhaité bénéficier du Crédit d'Impôt Recherche. Cette option pour ce dispositif, qui est irrévocable, a été appliquée pour la période du 1er janvier 2000 au 31 décembre 2003 et reconduite pour la période du 1er janvier 2004 au 31 décembre 2008.

Le calcul du Crédit d'Impôt Recherche est égal à 50 % de l'excédent des dépenses de recherche de l'exercice par rapport à la moyenne des dépenses exposées au cours des deux exercices précédents, revalorisées de la hausse des prix à la consommation. Pour le premier exercice d'application du régime, le Crédit d'Impôt Recherche est égal à 50 % des dépenses de l'exercice 2000.

La Loi de Finances pour 2006 a renforcé le calcul du Crédit d'Impôt Recherche. Il est égal à la somme de 10 % des dépenses de recherche de l'exercice et de 40 % de l'excédent des dépenses indiqué dans le paragraphe précédent.

En 2000, l'annuaire "HarmoNIC" a généré un Crédit d'Impôt Recherche pour un montant de 77 492 euros, qui a été imputé sur l'impôt sur les sociétés dû par l'AFNIC.

En 2001, le projet "IPV6", s'est inscrit dans le cadre d'une activité éligible au Crédit d'Impôt Recherche, générant un crédit positif reportable d'un montant de 27 926 euros.

En 2002, les projets "IDSA" et "NIC Générique" se sont inscrits dans le cadre d'une activité éligible, générant respectivement un crédit positif reportable d'un montant de 27 926 et de 53 454 euros.

En 2003, les trois projets labellisés "NIC Générique", "IDsA" et "Numérobis" se sont inscrits dans le cadre d'une activité éligible au Crédit d'Impôt Recherche. Au 31/12/2003, l'AFNIC n'a pas bénéficié d'un solde positif de Crédit d'Impôt Recherche, en raison de la déduction des subventions comptabilisées. Le Crédit négatif reportable s'est élevé à 90 217 euros.

En 2004, les projets "IDsA", "NIC Générique" et "Numérobis" ont généré un solde positif de Crédit d'Impôt Recherche d'un montant de 90 524 euros (180 741 - 90 217), qui a été imputé sur l'impôt de l'exercice pour 91 402 euros. Un crédit positif reportable 80 502 euros a été constaté.

En 2005, le projet "CODEV-NIC" s'est inscrit dans le cadre d'une activité éligible au Crédit d'Impôt Recherche. L'AFNIC n'a pas bénéficié d'un solde positif de Crédit d'Impôt Recherche, en raison notamment de la déduction faite de la subvention comptabilisée. Le crédit en accroissement (45%) a été négatif pour 83 691 euros, reportable sur les crédits positifs futurs. Le crédit en volume (5%) positif pour 4 237 euros est reportable. Le solde de crédit d'un montant de 80 502 euros a été utilisé intégralement et a diminué d'autant l'impôt de l'exercice 2005. Il n'y a plus de crédit reportable 2004.

En 2006, le projet "CODEV-NIC" s'est inscrit dans le cadre d'une activité éligible au Crédit d'Impôt Recherche. L'AFNIC n'a pas bénéficié d'un solde positif de Crédit d'Impôt Recherche, en raison notamment de la déduction faite de la subvention comptabilisée et de la régularisation de la TVA sur subventions perçues antérieurement (voir infra "TVA sur subventions"). Le crédit en accroissement (40%) et le crédit en volume (10%) sont négatifs. Le solde de crédit 2005 d'un montant de 4 237 euros a été utilisé intégralement et a diminué d'autant l'impôt de l'exercice 2006. Il n'y a plus de crédit reportable 2005.

En 2007, l'AFNIC n'a pas réalisé de projet éligible au crédit d'impôt recherche.

3) PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

Une procédure devant la Cour d'appel de Paris, oppose l'AFNIC à deux sociétés concernant la marque "NIC".

Dans le cadre de cette procédure, la Présidente de la Cour d'appel a ouvert une procédure de médiation entre les parties en date du 28 septembre 2006.

A la suite de la réunion de médiation, qui s'est tenue le 2 avril 2007, et d'une décision du conseil d'administration en date du 30 mars 2007, une provision pour risques d'un montant de 400 000 euros a été comptabilisée au 31 décembre 2006.

Au cours de l'exercice 2007, la médiation entre les parties ayant échoué, les plaidoiries débiteront le 4 avril 2008.

En l'absence d'éléments nouveaux, la provision d'un montant de 400 000 euros, dotée au 31 décembre 2006, est maintenue.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

1) INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE (IDR) :

Selon l'article L123-13 du Code de commerce, le montant des engagements de l'entreprise en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite ou avantages similaires des membres ou associés de son personnel et de ses mandataires sociaux doit être indiqué dans l'annexe.

Les engagements de l'AFNIC en matière d'indemnité de départ à la retraite sont assurés par l'organisme d'assurance CMAV.

2) DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION (DIF) :

Conformément à l'avis n° 2004-F du Comité d'Urgence du Conseil National de la Comptabilité, si les actions de formation n'ont pas éteint l'ensemble des droits individuels à la formation ouverts, l'entreprise doit mentionner en annexe le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du DIF, avec indication du volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande.

DIF	Nombre d'heures
Droits acquis	2 247
Droits utilisés	210
Droits n'ayant pas donné lieu à demande	2 037

3) ENGAGEMENTS RELATIFS AUX CONTRATS DE LOCATION SIMPLE :

Les sommes globales présentées correspondent à 21 contrats de location relatifs aux matériels informatiques :

- Loyers payés antérieurement :	262 572 euros
- Loyers payés au titre de 2007 :	222 690 euros
- Loyers à payer au titre de 2008 :	194 575 euros
- Loyers à payer de 1 à 5 ans :	88 684 euros
- Loyers à payer à plus de 5 ans :	0 euros
- Coût total des contrats :	777 882 euros

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	2 470 779	1 197 374	3 668 152
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	2 000		2 000
Total	2 472 779	1 197 374	3 670 152

IMMOBILISATIONS

Cadre A		Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
			Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
	Total I			
	Total II	60 351		33 054
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers		347 855		48 179
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier		268 690		42 253
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	Total III	616 545		90 432
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		51 890		3 608
	Total IV	51 890		3 608
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		728 786		127 093

Cadre B		Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
		Par virement	Par cession		
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement et de développement (I)					
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			2 134	91 270	
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements, aménag. constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements et aménagements divers			10 000	386 033	
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier			3 692	307 251	
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
	Total III		13 692	693 284	
Immobilisations financières					
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières			742	54 756	
	Total IV		742	54 756	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			16 569	839 310	

AMORTISSEMENTS

Cadre A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Valeur en début d'ex.	Augment. Dotations	Diminutions Sorties / Rep.	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement et de développement	Total I				
Autres immobilisations incorporelles	Total II	53 331	8 972	2 134	60 169
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal. générales, agenc. et aménag. constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels		167 830	40 272	10 000	198 102
Installations générales, agencements et aménagements divers					
Matériel de transport		228 137	30 454	3 692	254 899
Matériel de bureau et informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
	Total III	395 967	70 726	13 692	453 001
TOTAL GENERAL (I + II + III)		449 298	79 698	15 827	513 169

Cadre B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATOI							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements nets amort. à fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortisse-ment fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortisse-ment fiscal exceptionnel	
Immo. incorporelles							
Frais d'établiss. Total I							
Aut. immo. incorp. Total II	15 536			2 123			13 413
Immo. corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gén., agenc. amén. const.							
Inst. techn., mat. outil. indus.							
Inst. gén., agenc., amén. divers							
Matériel de transport							
Mat. bureau, inform., mobilier							
Emballages récup. et divers							
	Total III						
TOTAL GENERAL (I+II+III)	15 536			2 123			13 413

Cadre C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net début d'ex.	Augmen-tations	Dotations ex. aux amort.	Montant net en fin d'ex.
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations exercice	Diminutions : Reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	4 141	15 536	2 123	17 554
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/92				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Total I	4 141	15 536	2 123	17 554
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	16 762		16 762	
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges	400 000			400 000
Total II	416 762		16 762	400 000
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	17 275		3 480	13 796
Autres dépréciations	342	2 909		3 251
Total III	17 618	2 909	3 480	17 047
TOTAL GENERAL (I + II + III)	438 520	18 445	22 364	434 601
<i>Dont dotations et reprises :</i>				
<i>- d'exploitation</i>			3 480	
<i>- financières</i>		2 909		
<i>- exceptionnelles</i>		15 536	18 884	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-1-5 du CGI)

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières				
		54 756		54 756
De l'actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients				
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance				
		20 576	20 576	
		946 634	946 634	
		12 702	12 702	
		6 429	6 429	
		169 890	169 890	
		77 957	77 957	
		5 963	5 963	
		157 496	157 496	
Total		1 452 401	1 397 645	54 756

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consenties aux associés

Cadre B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)					
- à un an maximum à l'origine					
- à plus d'un an à l'origine					
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)					
Fournisseurs et comptes rattachés					
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Impôts sur les bénéfices					
Taxe sur la valeur ajoutée					
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et versements assimilés					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)					
Autres dettes					
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
		504 612	504 612		
		195 855	195 855		
		288 088	288 088		
		152 611	152 611		
		51 189	51 189		
		27 334	27 334		
		30 203	30 203		
		1 375 532	1 375 532		
Total		2 625 424	2 625 424		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunt, dettes contractés auprès des associés

PRODUITS A RECEVOIR

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2007	31/12/2006
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	275 021	229 115
Autres créances	23 131	4
Valeurs mobilières de placement	31 703	9 566
Disponibilités		4 302
Total	329 855	242 986

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

	31/12/2007	31/12/2006
Créances clients et comptes rattachés		
418000 CLIENTS PROD.NON ENC.FACT	275 021	229 115
Total	275 021	229 115
Autres créances		
409800 RRR A OBTEN.AVOIR A RECEV	5 963	
428700 PERS. PRODUITS A RECEVOIR	12 702	
438700 PDTS A RECEVOIR - IJSS	4 467	4
Total	23 131	4
Valeurs mobilières de placement		
508800 INT.COUR./OBLIGAT.ET BONS	31 703	9 566
Total	31 703	9 566
Disponibilités		
518700 INTERETS COUR. A RECEVOIR		4 302
Total		4 302
TOTAL GENERAL	329 855	242 986

CHARGES A PAYER

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2007	31/12/2006
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	124 447	44 706
Dettes fiscales et sociales	297 222	277 457
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	13 496	
Autres dettes :		
Total	435 165	322 162

DETAIL DES CHARGES A PAYER

	31/12/2007	31/12/2006
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
408000 FOURN. FACT.NON PARVENUES	124 447	44 706
Total	124 447	44 706
Dettes fiscales et sociales		
428200 DETTES PROV./CONGES PAYES	141 516	140 730
428600 AUTRES CHARGES A PAYER	54 339	41 807
438200 CHARG.SOC./CONGES A PAYER	73 588	73 180
438600 AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	27 779	21 740
Total	297 222	277 457
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
408400 FOURN.IMMO.FACT.NON PARV.	13 496	
Total	13 496	
TOTAL GENERAL	435 165	322 162

PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Produits constatés d'avance	31/12/2007	31/12/2006
Produits d'exploitation	1 375 532	
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total	1 375 532	

Charges constatées d'avance	31/12/2007	31/12/2006
Charges d'exploitation	157 496	131 984
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	157 496	131 984

SOMMAIRE

Comptes annuels

ASSO - Bilan actif	1
ASSO - Bilan passif	2
ASSO - Compte de résultat	3

Annexe

Règles et méthodes comptables	5
Faits caractéristiques	8
Engagements hors bilan	10
Ventilation du chiffre d'affaires net	11
Immobilisations	12
Amortissements	13
Provisions inscrites au bilan	14
Etat des échéances, créances et dettes	15
Produits à recevoir	16
Détail des produits à recevoir	16
Charges à payer	17
Détail des charges à payer	17
Produits et charges constatés d'avance	18